

LA PAUVRETE EN EUROPE EN 2010

Etre pauvre en 2010. En France, en Europe Nous avons tous le sentiment de savoir ce qu'est la pauvreté, mais sa définition précise et la limite entre ceux qui en souffrent et les autres n'est pas aussi évidente !

Etre pauvre c'est ne pas avoir le nécessaire pour subvenir à ses besoins essentiels (dictionnaire).

Mais quels sont ces besoins ? Voiture, ordinateur, télévision, téléphone portable ... Sont-ils essentiels ? Il y a sûrement autant d'avis que de personnes !

C'est pourquoi les économistes et les sociologues ont déterminé que la pauvreté s'inscrirait en-dessous d'une fraction du revenu médian.

Le revenu médian partage la totalité de la population en 2 parties égales : ceux qui disposent d'un revenu supérieur et ceux qui disposent d'un revenu inférieur (le revenu moyen étant la somme de tous les revenus divisée par le nombre d'habitants concernés).

La définition de la pauvreté est donc relative au revenu médian et non pas comme aux USA à une somme fixe réévaluée chaque année avec l'inflation et qui ignore l'enrichissement global de la société.

En 2007, en France, le revenu médian était de 1513 € mensuel (50% de la population gagnait plus, 50% gagnait moins).

On a pris successivement comme seuil de pauvreté (en-deçà duquel on est considéré comme pauvre) 40%, puis 50% en France, actuellement, à l'échelon européen ce seuil est fixé à 60% du revenu médian.

En France, en 2007, étaient considérés comme pauvres ceux qui disposaient de moins de 60% du revenu médian soit 908 €. Depuis 1970, ce seuil a doublé en euros constants. Il varie bien sûr avec le nombre de personnes vivant dans le foyer. Mais, en France, depuis 1990, la diminution de la pauvreté (la proportion de pauvres) s'est arrêtée (19,1% en 1970, 14,7% en 1990 et 13,4% en 2007).

En Europe environ 16% des habitants disposent d'un revenu inférieur à 60% du revenu (national) médian et sont donc considérés comme pauvres (ce qui recoupe les faits suivants : 36% des européens ne peuvent pas partir en vacances et 10% ne peuvent se chauffer convenablement).

Les disparités sont grandes entre les pays nordiques et la France d'un côté où la pauvreté se situe autour de 12 à 13% et les pays méditerranéens, le Royaume-Uni et l'Irlande où le taux de pauvreté est compris entre 18 et 20% de la population.

Cependant, certains sont très en-dessous de ce seuil : ils sont très pauvres. Pour ne pas les négliger, on a retenu une mesure : l'intensité de la pauvreté qui est la différence entre le seuil de pauvreté et le revenu moyen de ceux qui sont dessous : plus cette différence est grande, plus pauvre est la population concernée.

(Ces définitions ne tiennent pas compte des avoirs, en particulier de la possession d'un logement, mais la faiblesse des revenus est souvent liée à l'impossibilité d'accéder à la propriété.)

L'intensité de la pauvreté est plus forte quand la protection sociale est faible et ciblée (âge, situation....)

Etre pauvre finit par interdire l'accès à de nombreux services et avantages : la pauvreté est un facteur d'exclusion (renoncement aux soins, arrêt des études sans diplôme, impossibilité d'emprunter à faible taux ou à long terme ...)

Dans nos sociétés, depuis longtemps, pour pallier l'absence totale de revenus, la charité puis l'assistance ont assuré un minimum de ressources. Ces dispositifs ont ensuite été étendus aux plus démunis. C'est pourquoi d'après G. Simmel (début du XXème siècle), c'était l'assistance qu'une personne recevait publiquement de la collectivité qui déterminait son statut de pauvre. De nos jours, la multiplicité des aides ferait de nous tous des assistés, on peut néanmoins conserver cette définition pour ceux qui ne peuvent pas retourner grand chose à la collectivité.

Ces aides sont prises en compte dans les modes de calcul précédents : sans les prestations sociales, plus d'un quart des européens seraient sous le seuil de pauvreté.

Les transferts sociaux diminuent le nombre de pauvres ainsi définis en Allemagne, en Autriche, au Danemark, en France, au Luxembourg et au Pays-Bas ; ils augmentent le revenu moyen en Belgique, en Irlande et au Royaume-Uni. Ils ont peu d'incidence en Italie, en Grèce et au Portugal où les prestations sociales sont faibles.

Le revenu médian est très variable au sein de la Communauté Européenne : il varie de 1 à 10 entre les pays les plus riches et les pays les plus pauvres, mais être pauvre dans un pays riche ne signifie cependant pas être à l'abri: les coûts y sont plus élevés et le même revenu n'assure pas le même pouvoir d'achat. La parité de pouvoir d'achat tient compte de cette variable et ramène les écarts de 1 à 4, ce qui est encore énorme.

C'est le pouvoir d'achat qui détermine en grande partie le niveau de vie, et les niveaux de vie entre les pays de l'UE sont très différents : en parité de pouvoir d'achat, le revenu médian français est le double du revenu médian portugais, trois fois et demi celui de la Pologne.

En Roumanie, 47% des ménages ne disposaient pas d'eau chaude en 2001 et 33% étaient privés de WC intérieurs (2% et 2% en France) ... où l'on retrouve l'exclusion : exclusion de commodités dont nos ancêtres étaient privés, mais dont la disposition paraît maintenant normale et légitime.

C'est la privation de ce dont dispose la majorité qui détermine le sentiment d'exclusion et définit la pauvreté par rapport au revenu médian (pour P. Townsend, la pauvreté est l'exclusion des modes de vie courants dans une société.)

Le sentiment de pauvreté peut enfin être fortement accentué par les inégalités criantes, les incitations constantes à consommer, la pression sociale et l'exhibition de signes de richesse ostentatoires.

Comment des sociétés qui s'enrichissent régulièrement depuis de longues années peuvent-elles maintenir de telles inégalités ? Pourquoi y a-t-il encore des pauvres dans un pays riche comme le nôtre ? Comment en sortir ?

Ce sont les inégalités de revenu qui sont la cause principale de la pauvreté et quand il faut en plus payer un loyer élevé, l'absence de patrimoine pèse lourdement sur les faibles revenus. A cela peuvent s'ajouter les difficultés pour accéder aux aides sociales : problèmes de formulation, de langue parfois.

Les inégalités de revenus frappent de nombreuses catégories :

- Les jeunes sortis du milieu scolaire sans diplôme ne disposent d'aucun revenu. Ils appartiennent le plus souvent à des milieux qui ne peuvent les aider et certains deviennent SDF.

Ils doivent attendre 25 ans pour toucher le RMI qui leur permettra de survivre dans des conditions très difficiles (loyer, transports ...).

- Les employés à temps partiel, le plus souvent payés au SMIC horaire, peuvent perdre certains avantages sociaux

- Les employés intermittents (CDD, intérimaires, saisonniers) n'ont pas de revenu garanti, leur accès au crédit est difficile.

- Les chômeurs ont des revenus inférieurs aux actifs, n'ont plus de primes. Leurs droits sont limités dans le temps.

- De nombreuses personnes âgées ne disposent que d'une petite retraite liée à une durée de cotisations incomplète.

Ces cas relèvent d'une mauvaise organisation économique de la société, mais les aides sociales pourraient agir plus efficacement en leur faveur.

- De nombreux employés à temps plein sont payés au SMIC ou juste au-dessus, n'ont pas souvent de plan de carrière ni de promotions. On affirme qu'un SMIC élevé pénalise les industries de main-d'œuvre, mais alors pourquoi imposer les smicards célibataires ?

La part des richesses produites dédiée aux salariés a diminué d'une dizaine de points depuis 1983. Depuis 1996, le salaire net médian n'a augmenté que de 3,7% alors que sur la même période, le PIB par habitant a augmenté de 20%.

Cependant, les patrons des entreprises du CAC 40 perçoivent en moyenne 130 fois le SMIC brut mensuel. L'échelle des salaires et des revenus est beaucoup trop étendue d'autant que, par cooptation, ces mêmes patrons participent à de nombreux conseils grassement rémunérés. Certains patrons payés à prix d'or, car irremplaçables à leur niveau (!), sont les mêmes qui, en 2008, ont précipité le monde dans la crise par leur rapacité et leur incompétence.

L'exposé des catégories concernées nous guide vers des solutions possibles :

- réorienter les richesses vers les plus démunis en complétant, comme c'est le cas pour le RSA, les ressources de tous ceux qui sont dans le besoin

- limiter l'échelle des salaires de 1 à 50 (50 000 € par mois c'est très bien payé même pour celui qui travaille beaucoup avec de très grandes responsabilités)

- revoir la fiscalité en prélevant davantage les plus forts revenus et en supprimant les niches fiscales qui n'ont aucune incidence sur la création, le maintien d'emplois ou aucun intérêt pour la communauté.

Les inégalités de patrimoine accentuent les inégalités de revenus :

Accumulé par les ascendants, le patrimoine hérité a un caractère sacré mais il est paradoxal de taxer davantage le fruit du travail que le fait d'être " bien né " (retour aux siècles précédents ?). Une faible taxation permet une fructification des héritages importants, reproduit les inégalités et les accentue dans le temps.

Quant au patrimoine accumulé au cours d'une existence, il ne fait que refléter et augmenter les écarts de revenus en mettant progressivement à l'abri de dépenses incompressibles ceux qui peuvent le constituer.

Les inégalités sont extrêmes en ce domaine :

En 2004, les 1% des français les plus riches possédaient 13% du patrimoine total

- les 10% des français les plus riches possédaient 46% du patrimoine total
- la moitié des français les moins riches ne possédaient que 7% de ce patrimoine
- les 10% les plus riches possédaient un patrimoine de plus de 382 000 €
- les 10% les moins riches possédaient un patrimoine de moins de 900 €.

(Observatoire des inégalités)

Les héritages importants doivent être davantage imposés, ne laissons pas les gros se cacher derrière les petits comme c'est trop souvent le cas chez nous.

Les inégalités socio culturelles accentuent les précédentes :

Faut-il rappeler ici l'importance d'un milieu familial stimulant pour la réussite en milieu scolaire ? L'importance d'un réseau de connaissances qui peuvent conseiller, encourager et encadrer les jeunes ?

La complexité de certains textes, de certaines démarches fait que de nombreuses familles ou individus renoncent à des aides sociales auxquelles elles auraient droit.

Dans l'immédiat, la publicité de toutes les sources d'information sur les aides sociales, le développement de ces sources et un rôle accru des associations permettront à tous ceux qui ont des droits de les faire valoir.

A plus long terme, c'est l'éducation qui permettra à tous de trouver plus facilement les informations nécessaires: en assurant une maîtrise de la langue et des moyens modernes d'accès à ces informations, en incitant à la curiosité, elle ouvrira de nouvelles perspectives à ceux qui auparavant ne faisaient que survivre dans une société de plus en plus complexe et exigeante pour chaque individu